

Lettre aux porteurs de parts

Notre entreprise a connu un autre excellent exercice en 2021. En effet, nos fonds provenant des activités par part ayant atteint des records, notre croissance annuelle à deux chiffres se poursuit depuis plus de dix ans. Nous avons convenu de déployer des capitaux conformément à nos objectifs, assurant ainsi notre expansion dans les principaux marchés où nous exerçons nos activités, et nous avons connu une année exceptionnelle sur le plan du développement. Nous avons une capacité de production de plus de 15 000 mégawatts découlant des projets en construction ou des projets de développement à un stade avancé, et notre portefeuille de projets de développement à l'échelle mondiale totalise près de 62 000 mégawatts. Nous continuons d'afficher un bilan solide et avons conclu des financements de plus de 13 milliards \$, ce qui nous a permis de dégager un produit de 1,5 milliard \$ tiré de financements additionnels, de renforcer nos liquidités, d'améliorer notre modèle d'affaires autofinancé et de réduire notre exposition à l'augmentation des taux d'intérêt ou aux échéances à très court terme.

D'un point de vue prospectif, la décarbonation constitue un objectif fermement établi de l'économie mondiale. Figurant parmi les chefs de file de la production d'énergie propre à l'échelle mondiale et disposant de capacités d'exploitation étendues et de l'envergure nécessaire, nous sommes particulièrement bien placés pour tirer profit des possibilités d'investissement en décarbonation les plus intéressantes à l'échelle mondiale.

À l'aube de 2022, nous figurons toujours parmi les principaux propriétaires, exploitants et constructeurs en matière d'énergie propre au monde, affichant les meilleures perspectives de croissance qui soient dans notre catégorie et des flux de trésorerie assortis de clauses d'indexation sur l'inflation s'appuyant sur des durées contractuelles moyennes pondérées supérieures à dix ans.

Compte tenu de notre excellent rendement financier et opérationnel, de nos liquidités robustes et de nos perspectives positives à l'égard de l'entreprise, nous sommes heureux d'annoncer une hausse de 5 % de notre distribution, ce qui porte la distribution annualisée à 1,28 \$ par part. Énergie Brookfield enregistre ainsi une croissance annuelle de sa distribution d'au moins 5 % pour la onzième année d'affilée depuis sa création en 2011.

Voici les faits saillants de l'exercice :

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 934 millions \$, ou 1,45 \$ par part, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2020 ou de 17 % sur une base normalisée. Cette augmentation est attribuable à la stabilité de nos flux de trésorerie contractuels de première qualité assortis de clauses d'indexation sur inflation, à la croissance interne et aux initiatives commerciales ainsi qu'à l'apport des acquisitions.

- Nous avons poursuivi l'avancement des principales priorités d'affaires, en obtenant des contrats visant à fournir 11 000 gigawattheures d'énergie propre par année, y compris 6 000 gigawattheures à des acheteurs institutionnels, et mis en œuvre des mesures de réduction des coûts d'environ 20 millions \$.
- Nous avons mis en service une puissance additionnelle avoisinant 1 000 mégawatts et fait progresser la construction et le développement à un stade avancé de centrales totalisant plus de 15 000 mégawatts.
- Nous avons convenu d'investir des capitaux d'environ 4,3 milliards \$ (montant net d'environ 1,1 milliard \$ pour Énergie Brookfield) dans diverses transactions dans tous les principaux marchés et technologies où nous exerçons nos activités. Nous avons poursuivi la diversification de nos activités grâce à notre premier investissement dans l'énergie éolienne en mer et avons agrandi nos portefeuilles d'installations hydroélectriques et de stockage dans des batteries.
- Nous avons maintenu un solide bilan de qualité supérieure et clôturé l'exercice avec des liquidités disponibles de plus de 4 milliards \$ ainsi que l'accès à d'importants fonds souverains et capitaux institutionnels avec lesquels nous pouvons investir, ce qui procure une souplesse accrue pour assurer notre croissance.

Notre hydroélectricité, toujours d'actualité

Nous sommes toujours convaincus que la production d'hydroélectricité constitue la principale technologie d'énergie renouvelable en raison de sa disponibilité pérenne et sur commande. Alors que les secteurs d'énergie éolienne et d'énergie solaire sont incontestablement en forte croissance, les avantages de l'hydroélectricité sont de plus en plus évidents dans le marché actuel. Comme la demande en électricité verte ne cesse de croître en raison de la décarbonation, notre portefeuille hydroélectrique d'envergure nous permettra invariablement de nous démarquer nettement de nos concurrents et d'être le partenaire de choix des gouvernements et des entreprises afin de les aider à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de carbone. De plus, les avantages tirés de la disponibilité sur commande de l'hydroélectricité ou de la capacité d'accumulation inhérente à celle-ci gagnent en valeur étant donné l'ajout au réseau d'une plus grande production intermittente provenant d'énergies renouvelables. Dernièrement, nous avons mis en œuvre certaines mesures qui font ressortir le caractère unique et de grande valeur de nos centrales hydroélectriques.

En décembre, nous avons conclu avec Hydro-Québec une convention d'achat d'électricité d'une durée de 40 ans visant nos centrales sur la rivière du Lièvre, au Canada, d'une puissance de 265 mégawatts. Cette convention permet d'obtenir un prix intéressant par rapport aux prix obtenus par le passé par ces centrales, ce qui nous permettra de tirer des produits additionnels de 20 millions \$ par année. Plus important encore, compte tenu de la durée de la convention et de la qualité de la contrepartie, nous avons mobilisé concurremment à cette convention un emprunt additionnel de première qualité sur 40 ans s'élevant à 1,0 milliard \$ CA, à des taux fixes très intéressants. Nous réinvestirons ces capitaux dans la croissance, et une fois nos objectifs de rendement atteints, nous devrions générer des fonds provenant des activités nets annuels de plus de 100 millions \$ pour notre entreprise. Autrement dit, la renégociation d'une convention visant un seul actif hydroélectrique et l'obtention d'un financement additionnel nous permettront de financer la majorité de nos initiatives ciblées d'affectation de capitaux propres en 2022 à des taux exceptionnellement avantageux. Grâce à la renégociation au cours des cinq prochaines années de contrats visant la production de plus de 5 500 gigawattheures et au contexte de prix de plus en plus avantageux, nous disposons d'une capacité importante à l'échelle de notre portefeuille hydroélectrique pour

négoier des conventions similaires qui devraient se traduire par un apport supplémentaire aux fonds provenant des activités et une source de financement très relative pour notre croissance.

Au quatrième trimestre, nous avons aussi conclu un financement additionnel de qualité supérieure à l'égard de nos activités d'accumulation hydroélectrique par pompage au Royaume-Uni. Ce financement additionnel survient après une période prolongée de rendement record attribuable à l'accroissement de la valeur des services auxiliaires essentiels pour stabiliser le réseau, y compris de la capacité d'appoint vendue au réseau d'électricité de plus en plus vert et intermittent. À l'aide du produit tiré du financement, nous avons récupéré à l'heure actuelle plus de 100 % des capitaux investis dans l'entreprise en 2017.

Enfin, nous misons sur notre portefeuille hydroélectrique pour offrir en continu de l'électricité verte à nos clients. Au cours du trimestre, nous avons conclu une convention d'achat d'électricité d'une durée de 15 ans avec un important fabricant, ainsi qu'un contrat d'approvisionnement au détail afin de répondre à sa consommation d'électricité dans le nord-ouest des États-Unis. Ce contrat est unique en son genre sur le marché et représente une solution d'approvisionnement qui se démarque des autres solutions et que nous avons adaptée spécialement aux besoins de notre client. Conformément à la convention d'achat d'électricité, les installations du client seront desservies par un projet d'énergie solaire d'une puissance de 110 mégawatts que nous construirons dans l'État de Washington et, faute de soleil, les besoins en électricité du client seront alors comblés par nos actifs hydroélectriques en Colombie-Britannique.

Nous continuons à voir des occasions prometteuses de croissance pour la production d'hydroélectricité, tout particulièrement pour des exploitants d'envergure et chevronnés comme nous. Dernièrement, notre entreprise en Colombie a fait l'acquisition de l'un des plus importants portefeuilles de production privés en Colombie, regroupant sept centrales hydroélectriques au fil de l'eau récentes d'une puissance totale de près de 150 mégawatts, pour une contrepartie d'environ 425 millions \$. Il s'agit de la plus importante acquisition réalisée par notre entreprise en Colombie depuis notre investissement initial en 2016, et nous croyons qu'elle sera parfaitement complémentaire à nos activités actuelles, tout en offrant un effet de synergie.

Le point sur les initiatives de croissance

Depuis notre dernière mise à jour, nous avons conclu une entente d'investissement de capitaux de 2 milliards \$ (montant net d'environ 500 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans diverses transactions visant des rendements de 12 % à 15 %.

En Amérique du Nord, nous avons fait l'acquisition d'Urban Grid, promoteur de projets d'énergie solaire commerciaux de premier plan aux États-Unis, comptant un portefeuille de projets de développement d'une puissance de 20 000 mégawatts et détenant une position importante dans le marché de PJM de grande valeur. Son portefeuille comprend des projets d'énergie solaire en construction ou prêts à construire d'une puissance de 2 000 mégawatts ainsi que des possibilités visant des projets en construction sans risque rendus à un stade avancé d'une puissance de 4 000 mégawatts. Nous avons l'intention de réaliser ces projets au cours des six prochaines années grâce à des contrats conclus avec des sociétés et en tirerons des avantages supplémentaires étant donné l'ampleur du reste du portefeuille de nouveaux projets. Le prix de cette acquisition s'élève à 650 millions \$ (montant net d'environ 160 millions \$ pour Énergie Brookfield), et nous avons la possibilité d'investir des centaines de millions de dollars de plus pour favoriser une plus grande croissance à l'avenir. En Europe, nous avons fait l'acquisition, pour une contrepartie d'environ 80 millions \$ (montant net d'environ 20 millions \$ pour Énergie Brookfield), d'un promoteur allemand de projets d'énergie solaire commerciaux dont le portefeuille de nouveaux projets atteint une

puissance de 1 700 mégawatts. Nous prévoyons accroître la puissance d'énergie renouvelable de ce nouveau portefeuille d'au moins 800 mégawatts au cours des six prochaines années. Ces transactions nous permettent de mettre en œuvre des projets de développement à un stade avancé dans les principaux marchés pour répondre à la forte demande des entreprises en matière d'énergie verte et de tirer parti des synergies avec nos activités existantes.

Au Royaume-Uni, nous avons conclu une entente avec l'un des principaux fournisseurs de solutions de stockage d'énergie dans des batteries afin de financer et d'acquérir des projets de stockage d'énergie dans des batteries d'une puissance avoisinant les 800 mégawatts ainsi que des projets d'énergie solaire regroupés au même endroit de près de 200 mégawatts au cours des cinq prochaines années. L'exposition importante et en croissance aux énergies renouvelables intermittentes et le démantèlement des centrales thermiques au Royaume-Uni y ont créé une grande demande de stockage d'énergie; First Hydro nous y assure une grande visibilité à cet égard. Nous prévoyons que la construction des projets nécessitera des capitaux d'environ 260 millions \$ (montant net d'environ 65 millions \$ pour Énergie Brookfield). Nous pourrions ainsi élargir notre portefeuille mondial de stockage d'énergie d'une puissance de 3 400 mégawatts et nous positionner en tant que chef de file sur le marché britannique, où les capacités sont limitées.

Nous continuons de réaliser nos plans de croissance en matière de production décentralisée au cours du quatrième trimestre. Avec nos capacités de pointe en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie, nous sommes particulièrement bien placés en tant que fournisseur mondial de solutions liées à la production d'énergie propre sur place. Nos actifs en exploitation liés à la production décentralisée sont passés à une puissance de plus de 1 400 mégawatts et notre portefeuille de projets de développement a atteint une puissance de 6 400 mégawatts. Au cours du trimestre, nous avons élargi notre portefeuille de production décentralisée avec l'acquisition d'actifs en exploitation et en développement d'une puissance de 780 mégawatts en Europe et en Amérique du Sud et nous avons également conclu une entente stratégique avec Shoals Technologies Group, fournisseur important de solutions de stockage, d'énergie solaire et de mobilité électrique, en vue de saisir les possibilités qu'offre la production décentralisée d'énergie renouvelable et les solutions de recharge des véhicules électriques aux États-Unis.

En Asie, nous avons conclu l'acquisition d'un portefeuille éolien d'une puissance de plus de 300 mégawatts, notamment avec une participation dans le China Renewable Energy Fund d'Apple, ce qui accroît notre présence dans la région et nous permet de tirer profit des synergies avec nos activités existantes.

Finalement, nous avons réalisé un niveau record de développement au cours de l'exercice 2021. Nous avons mis en service une puissance additionnelle d'environ 1 000 mégawatts et avons terminé l'exercice avec des projets en construction et des projets à un stade avancé totalisant près de 15 000 mégawatts. Ces projets variés comprennent notamment des centrales de production décentralisée et commerciale d'énergie solaire, d'énergie éolienne, d'énergie hydroélectrique, d'accumulation et d'hydrogène écologique dans plus de 14 pays. Au total, nous prévoyons qu'une fois réalisés, ces projets généreront des fonds provenant des activités annuels de près de 180 millions \$ pour notre société.

Résultats d'exploitation

En 2021, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 934 millions \$, ou de 1,45 \$ par part, une augmentation de 10 % par rapport à 2020 ou de 17 % sur une base normalisée, la société ayant bénéficié des

acquisitions récentes, de la grande disponibilité des actifs sous-jacents et de la réalisation des initiatives de croissance interne.

Au cours de l'exercice, les fonds provenant des activités dégagés par notre secteur hydroélectricité se sont établis à 639 millions \$. Le portefeuille continue de présenter des flux de trésorerie solides étant donné la diversification accrue des actifs, le contexte de prix vigoureux et les bons résultats découlant de nos récentes initiatives de renégociation de contrats même si la production se trouvait inférieure à la moyenne à long terme.

Ensemble, nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 581 millions \$, une hausse de 55 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, grâce à l'apport des acquisitions et à la mise en service de projets d'énergie solaire et d'énergie éolienne d'une puissance totalisant environ 770 mégawatts pendant l'exercice.

Les fonds provenant des activités de notre secteur transition énergétique se sont élevés à 162 millions \$. Les produits tirés de nos actifs d'accumulation par pompage et de notre portefeuille de production décentralisée continuent d'afficher une forte croissance à mesure que la production d'électricité à l'échelle mondiale est décarbonée. Au cours des trois derniers exercices, les produits de notre portefeuille de production décentralisée ont augmenté d'environ 40 % par année, stimulés par les acquisitions et les partenariats stratégiques que nous avons conclus.

État de la situation financière et liquidités

Notre situation financière demeure robuste, le total de nos liquidités disponibles ayant atteint environ 4,1 milliards \$ à la clôture de l'exercice, et notre modèle d'affaires est autofinancé. Au cours de l'exercice, nous avons eu recours à d'importantes mesures de financement et de mobilisation de capitaux visant à maintenir un accès fiable aux capitaux et à un échéancier prudent de la dette, et nous avons maintenu un état de la situation financière de qualité supérieure comportant un faible risque.

Nous avons continué à tirer profit du contexte de faibles taux d'intérêt au cours de l'exercice 2021. Nous avons réalisé des financements de première qualité totalisant 13 milliards \$, y compris des financements additionnels de 1,5 milliard \$, montant net pour Énergie Brookfield, garantissant une durée moyenne de la dette pondérée de treize ans, sans échéance importante au cours des trois prochaines années. Grâce à ces activités de financement, notre société est bien protégée contre l'éventualité d'une hausse des taux d'intérêt. Nous sommes peu exposés aux échéances à très court terme et aux taux d'intérêt variables à l'échelle de la société.

Nous continuons également à tirer profit du levier important que constituent les occasions de recyclage des capitaux pour créer de la valeur et financer la croissance. Au cours de l'exercice, nous avons conclu des ententes visant la vente de plus de 1 600 mégawatts, ce qui a généré un produit de 1,5 milliard \$ (montant net de 540 millions \$ pour Énergie Brookfield), y compris une entente conclue au quatrième trimestre pour la vente d'un portefeuille d'énergie solaire photovoltaïque d'une puissance de 625 mégawatts au Mexique à une évaluation intéressante de 400 millions \$ (montant net d'environ 50 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Perspectives

Notre objectif à long terme demeure entier : dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % par part. Nous y arriverons en nous appuyant sur une mise en œuvre prudente de notre stratégie de répartition des capitaux

et sur nos compétences en matière d'exploitation afin d'accroître la valeur et de réduire les risques de notre entreprise, tout en maintenant un état de la situation financière de qualité supérieure.

Au nom de nos employés et de nos administrateurs, nous tenons à remercier sincèrement nos investisseurs et nos nombreux partenaires d'affaires pour leur contribution à notre succès. Nous vous remercions de votre soutien constant. Nous avons déjà hâte de vous faire part de nos progrès en 2022.

Cordialement, le chef de la direction,



Connor Teskey

Le 4 février 2022

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales et nos attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés concernant la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'admissibilité de BEPC à intégrer des indices, la capacité de BEPC à attirer de nouveaux investisseurs ainsi que le rendement et les perspectives futurs de BEPC et de BEP, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts, on compte notamment, sans s'y limiter, notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations, la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou acquisitions; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; l'issue défavorable de litiges en instance, en suspens ou à venir; la conjoncture économique dans les territoires où Énergie Brookfield exerce ses

activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; des changements de réglementation par l'État, y compris des mesures incitatives visant l'énergie renouvelable; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation des employés ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrits dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente lettre aux porteurs de parts. La présente lettre aux porteurs de parts est publiée à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités par part, aux fonds provenant des activités normalisés et aux fonds provenant des activités normalisés par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités, des fonds provenant des activités par part, des fonds provenant des activités normalisés et des fonds provenant des activités normalisés par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités, les fonds provenant des activités par part, les fonds provenant des activités normalisés et les fonds provenant des activités normalisés par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter aux sections « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 31 décembre » et « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Exercices clos les 31 décembre » incluses ailleurs dans la présente lettre ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre formulaire 20-F. Les fonds provenant des activités normalisés tiennent compte de la production moyenne à long terme de tous les secteurs, à l'exception de celle du secteur hydroélectrique au Brésil et en Colombie, et utilisent les taux de change de 2020.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

- ¹⁾ Toutes les occurrences des termes capital ou capitaux se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu du financement de la dette.
- ²⁾ Les liquidités disponibles de 4,1 milliards \$ figurent à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de 2021.
- ³⁾ L'apport de 100 millions \$ aux fonds provenant des activités attribuable au CAE des centrales de la rivière du Lièvre est calculé selon l'hypothèse que le produit déployé génère un rendement des fonds provenant des activités de 16 %, moins les coûts de financement.
- ⁴⁾ Les rendements cibles de 12 % à 15 % sont calculés comme étant le rendement annualisé du capital investi.